



PROGRAMMES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE BILINGUE (BSE)

L'éducation spécialisée bilingue (BSE) donne aux élèves, dont l'IEP recommande un enseignement intégré par collaboration des enseignants (ICT) ou une classe spécialisée dans une autre langue que l'anglais, la possibilité d'être scolarisés dans un cursus spécialisé. L'éducation BSE est recommandée au cas par cas par l'équipe IEP dont les parents de l'élève font partie. BSE est un programme spécialisé puisqu'il n'est pas proposé dans toutes les écoles des districts 1-32. Il se peut que les élèves aient à changer d'école pour pouvoir suivre le programme BSE recommandé par leur IEP.

Les programmes d'enseignement ICT bilingue et de classe spécialisée bilingue (12:1, 12:1:1 ou 15:1) sont conçus pour aider les Apprenants de l'anglais dits English Language Learners (ELL) qui tireraient profit d'une instruction adéquate du point de vue culturel et linguistique et qui répond à leurs besoins cognitifs, scolaires et linguistiques. Les programmes BSE donnent la possibilité d'acquérir des compétences scolaires dans une école de district tout en bénéficiant d'appui nécessaire dans la langue maternelle afin de pouvoir réussir.

PROFILE DES ÉLÈVES DES PROGRAMMES BSE

- **Classification** : Les élèves doivent être admissibles dans l'une des 13 classifications de handicaps telles que définies par les circulaires du Commissaire à l'Éducation du Département de l'Éducation de l'État de New York : Partie 200 ; élèves handicapés.
- **Recommandation du programme IEP** : Une langue autre que l'anglais doit être sélectionnée sur la page des programmes/services d'éducation spécialisée recommandés par l'IEP de l'élève.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME BSE

- **Programme double-langue (DL)** : Les *deux* groupes d'élèves, anglophones et ELL, se servent mutuellement d'exemples en communiquant dans leur langue respective, s'entraînant, via leurs interactions, à améliorer chacun leur niveau dans les deux langues. Ces programmes double langue sont conçus pour accroître la maîtrise par l'élève de la langue parlée chez-soi ainsi que sa maîtrise de l'anglais. Les élèves ont la moitié de leurs cours en anglais et l'autre moitié dans la langue cible ou (autre que l'anglais). L'objectif de ce programme est de faire en sorte que les élèves sachent lire, écrire et parler en anglais et dans leur langue.
- **Éducation bilingue passerelle (TBE)** : Réservée uniquement aux élèves *ELL*. Les programmes TBE sont conçus pour aider les élèves à développer progressivement leurs maîtrise de la langue anglaise. Les élèves commencent par transférer les compétences acquises dans la langue parlée chez eux vers l'anglais en passant leur temps d'instruction principalement dans leur langue d'origine avant de faire une transition par progrès constants vers l'anglais. Dans les premiers stades de développement de la langue anglaise, environ 60 pour cent du temps d'instruction se fera dans la langue maternelle de l'élève et 40 pour cent en anglais. Au fur et à mesure que les élèves développent des compétences en anglais, on augmentera le temps d'instruction en anglais.
- **Enseignement intégré par collaboration des enseignants (ICT)** : En classe d'enseignement intégré par collaboration des enseignants (ICT, les élèves handicapés et non handicapés étudient ensemble. Ils ont deux professeurs, un d'enseignement général et un d'éducation spécialisée. Les enseignants travaillent ensemble tout au long de la journée pour aménager et modifier les cours selon les besoins de votre enfant et s'assurer que la classe entière puisse suivre le programme d'enseignement général. Dans une classe ICT, la part des élèves handicapés ne peut dépasser 40 % du total des inscrits ou douze enfants handicapés maximum.
- **Classe spécialisée (SC)** : La classe spécialisée assure aux enfants handicapés une classe en vase-clos et un cadre plus petit où l'effectif maximum des classes est réduit à 12 ou 15 élèves. Ces classes spécialisées sont conçues pour les enfants dont les besoins ne peuvent être satisfaits dans une classe d'enseignement général. En classe spécialisée (dont le fonctionnement est autonome), il faut que les élèves soient répartis par groupes en fonction de leurs propres besoins éducatifs. Les classes peuvent accueillir des élèves, ayant les mêmes troubles ou des handicaps différents les uns des autres, pour autant qu'ils partagent un niveau scolaire, de développement des capacités relationnelles et physiques, similaire, et que, ce qui caractérise leur façon d'apprendre et leur besoin d'encadrement soient comparables.
- **Programme scolaire et instruction** : Les programmes BSE suivent les Normes d'apprentissage du Tronc Commun (CCLS). Le programme double langue et le programme d'éducation bilingue passerelle proposent aux élèves un cursus scolaire rigoureux en deux langues, permettant ainsi aux élèves ELL d'atteindre, voire dépasser, le niveau de rigueur établi dans le Tronc commun.

L'initiative du Tronc commun bilingue est un guide illustrant les moyens et méthodes d'instruction bilingue, d'enseignement d'anglais nouvelle langue (ENL) et d'enseignement de langues autres que l'anglais (LOTE) qui permettent aux professeurs de rendre les Normes de tronc commun accessibles aux élèves dont les niveaux de maîtrise de la langue et d'alphabétisation sont variés. L'initiative du Tronc commun bilingue de NYS a créé deux ensembles de ressources : les Progressions des Nouveaux Arts de la Langue et les Progressions des Arts de la Langue parlée chez soi. Pour en savoir plus, veuillez parler avec votre école en donnant comme référence le site web du Département de l'Éducation de l'État de New York, [Éducation bilingue et L'anglais Nouvelle langue](#).

PROCÉDURE DE DEMANDE D'INFORMATION SUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE BILINGUE (BSE)

Les programmes BSE sont régis par l'IEP. En d'autres termes, tant qu'un programme d'enseignement ICT ou de classe spécialisée est recommandé avec une langue d'instruction autre que l'anglais, l'élève est admissible dans un programme BSE.

Demande d'informations : Une fois que la touche finale a été mise à l'IEP avec l'enseignement ICT bilingue ou la classe spécialisée bilingue, l'équipe IEP contactera l'équipe centrale des programmes BSE pour faciliter l'affectation.

- Les familles et les écoles peuvent contacter l'équipe centrale des programmes ACES à tout moment de l'année afin de déposer une demande d'informations ou pour poser des questions en envoyant un email à BSEprograms@schools.nyc.gov.
- Les élèves entrant au Kindergarten en septembre (« Passage à 5 ans ») sont affectés par le Bureau des inscriptions scolaires avec l'assistance de l'équipe centrale des programmes BSE à partir de mars ou d'avril de l'année scolaire précédente.
- **Accusé de réception par l'équipe centrale des programmes BSE :** Si vous envoyez un email à l'équipe centrale des programmes BSE, vous recevrez un email en guise d'accusé de réception.

Si vous déposez une demande d'informations pour votre enfant, l'équipe centrale des programmes BSE notifiera l'école de votre enfant ou le CSE du district pour leur faire savoir que vous vous intéressez à l'éducation spécialisée bilingue.

- **Étude initiale :** L'équipe centrale des programmes BSE étudie l'IEP de l'élève pour confirmer qu'il recommande un programme d'enseignement ICT bilingue ou de classe spécialisée. En outre, l'équipe confirme l'adresse de l'élève afin d'identifier le programme BSE ayant des places disponibles le plus proche du domicile de l'élève.
- **Affectation à l'école :** Si l'équipe centrale des programmes BSE est en mesure de proposer une place dans un programme d'éducation spécialisée bilingue qui se trouve à une distance raisonnable du domicile de l'élève et qui a des places disponibles, vous recevrez un Courrier Notifiant l'adresse de l'école (School Location Letter - SLL) indiquant une école identifiée avec une place disponible dans le programme BSE. Le programme BSE peut être dispensé dans une école autre que l'école locale de votre district. Si l'école n'est pas proche de votre domicile, votre enfant aura droit au transport.

Si l'équipe BSE ne peut pas identifier une classe bilingue disponible pour l'élève, celui-ci doit recevoir de l'appui de la part d'un paraprofessionnel bilingue en placement alternatif dans une classe d'enseignement ICT ou une classe spécialisée monolingue (anglais) pendant que l'équipe centrale des programmes BSE continue à chercher un programme d'éducation spécialisée bilingue qui soit disponible. Par ailleurs, l'élève doit continuer à recevoir les services d'anglais nouvelle langue (ENL).

- **Visites et admission :** Le Courrier notifiant l'adresse de l'école (SLL) indiquera le nom de la personne à contacter et l'adresse de l'école proposant le programme BSE. Merci d'appeler l'école pour obtenir un rendez-vous pour la visiter. Après votre visite à l'école, contactez l'équipe IEP pour l'informer si vous acceptez ou refusez l'offre de place au programme BSE.
- **S'inscrire dans la Nouvelle école :** Si vous acceptez l'offre de place dans le programme BSE, veuillez apporter le Courrier notifiant l'adresse de l'école (SLL) que vous avez reçu ainsi qu'une copie du certificat de naissance de votre enfant et deux justificatifs d'adresse pour votre domicile afin d'inscrire l'enfant dans l'école proposant le programme BSE. (Prière de visiter le [site web du DOE](#) pour en savoir plus sur « Ce qu'il faut apporter » pour faire l'inscription).

Nous avons hâte de dispenser à votre enfant des services d'éducation spécialisée bilingue adaptés à ses besoins cognitifs, scolaires et linguistiques. Pour en savoir plus sur l'éducation spécialisée bilingue, prière de vous référer à notre site web :

[Programmes spécialisés.](#)